

REPUBLIQUE DU BENIN

=====

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

=====

DECRET N° 2008-398 DU 18 JUILLET 2008

Chargeant Monsieur Emmanuel TIANDO
Ministre du Travail et de la Fonction Publique,
de l'intérim de Monsieur Bio Gounou Idrissou
SINA Ministre de la Réforme Administrative
et Institutionnelle pour compter du 14 au 18
juillet 2008.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- VU la loi n°090-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- VU le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2008 portant composition du gouvernement ;
- VU le décret n° 2008-395 du 15 juillet 2008, chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérimaire du Président de la République pour compter du 15 juillet 2008;

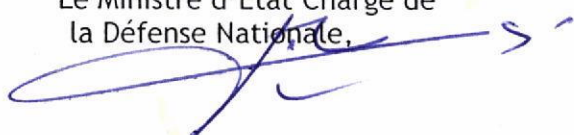
DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du 14 au 18 juillet 2008, Monsieur TIANDO Emmanuel, Ministre du Travail et de la Fonction Publique, est chargé de l'intérim de Monsieur Bio Gounou Idrissou SINA, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 juillet 2008

Pour le Président de la République et P.D.
Le Ministre d'Etat Chargé de
la Défense Nationale,



Issifou KOGUI N'DOURO

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 HCJ 2 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MEF 2 MRAI 2 MTFP 2 SGG 4 Autres
Ministères 23 départements 6 JORB 1